



CONSULTATIONS GRATUITES

ANNEE 2019

- Un **SERVICE DE CONSULTATIONS GRATUITES à VILLEFRANCHE** (au Palais de Justice) est à la disposition des justiciables à l'Ordre des avocats au 1^{er} étage, 350 boulevard Gambetta, 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

La permanence a lieu :

- les 1^o & 3^o mardis de chaque mois
- entre 16 h et 18 h
- uniquement sur rendez-vous.

ATTENTION : seules les personnes ayant un revenu mensuel net inférieur à 1.300 € peuvent bénéficier de ce service de consultations gratuites.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de l'Ordre des Avocats:

- soit par courrier à l'adresse suivante :

Ordre des avocats
Palais de justice
350 boulevard Gambetta
BP 287
69665VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

- soit par téléphone au 04.74.65.05.95 (uniquement le matin entre 9h & 12h).

➤ Un **SERVICE DE CONSULTATIONS GRATUITES à TARARE** (à la Maison du Département du Rhône) est également à la disposition des justiciables 6 rue du Pigeonnier- 69170 TARARE, avec la participation du Conseil Général du Rhone.

La permanence a lieu :

- le 3^o mercredi de chaque mois
- entre 9 h et 12 h et entre 13h30 et 16h30
- uniquement sur rendez-vous.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de l'Ordre des Avocats :

- soit par courrier à l'adresse suivante :

Ordre des avocats
Palais de justice
350 boulevard Gambetta
BP 287
69665VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

- soit par téléphone au 04.74.65.05.95 (uniquement le matin entre 9h & 12h).

➤ Un **SERVICE DE CONSULTATIONS GRATUITES à BEAUJEU** (à la Maison du Rhône) est également à la disposition des justiciables Quartier Sainte Angèle 69430 BEAUJEU, avec la participation du Conseil Général du Rhone.

La permanence a lieu :

- le 2^o mercredis de chaque mois
- entre 9 h et 12 h
- uniquement sur rendez-vous.

Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous directement auprès de l'Ordre des Avocats :

- soit par courrier à l'adresse suivante :

Ordre des avocats
Palais de justice
350 boulevard Gambetta
BP 287
69665VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

- soit par téléphone au 04.74.65.05.95 (uniquement le matin entre 9h & 12h).



Ordre des Avocats

Barreau de Villefranche sur Saône

CONSULTATIONS GRATUITES VILLEFRANCHE - 16h00 à 18h00
Mardi 8 janvier 2019
Mardi 22 janvier 2019
Mardi 5 février 2019
Mardi 19 février 2019
Mardi 12 mars 2019
Mardi 19 mars 2019
Mardi 2 avril 2019
Mardi 16 avril 2019
Mardi 7 mai 2019
Mardi 21 mai 2019
Mardi 4 juin 2019
Mardi 18 juin 2019
Mardi 2 juillet 2019
Mardi 3 septembre 2019
Mardi 17 septembre
Mardi 1 ^{er} octobre 2019
Mardi 15 octobre 2019
Mardi 5 novembre 2019
Mardi 19 novembre
Mardi 3 décembre 2019
Mardi 17 décembre 2019



Ordre des Avocats

Barreau de Villefranche sur Saône

DATE	BEAUJEU - 9h - 12h
mercredi 9 janvier 2019	
mercredi 13 février 2019	
mercredi 13 mars 2019	
mercredi 10 avril 2019	
mercredi 15 mai 2019	
mercredi 12 juin 2019	
mercredi 10 juillet 2019	
mercredi 11 septembre 2019	
mercredi 16 octobre 2019	
mercredi 13 novembre 2019	
mercredi 11 décembre 2019	



Ordre des Avocats

Barreau de Villefranche sur Saône

DATE	TARARE - 9H - 16H30
mercredi 16 janvier 2019	
mercredi 20 février 2019	
mercredi 20 mars 2019	
mercredi 17 avril 2019	
mercredi 15 mai 2019	
mercredi 19 juin 2019	
mercredi 17 juillet 2019	
mercredi 18 septembre 2019	
mercredi 16 octobre 2019	
mercredi 20 novembre 2019	
mercredi 18 décembre 2019	